

# STEEL PEDESTAL BED BASE ASSEMBLY INSTRUCTIONS

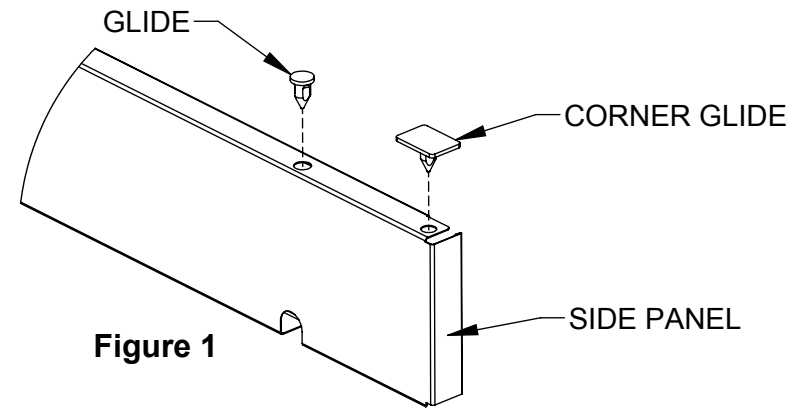


Figure 1

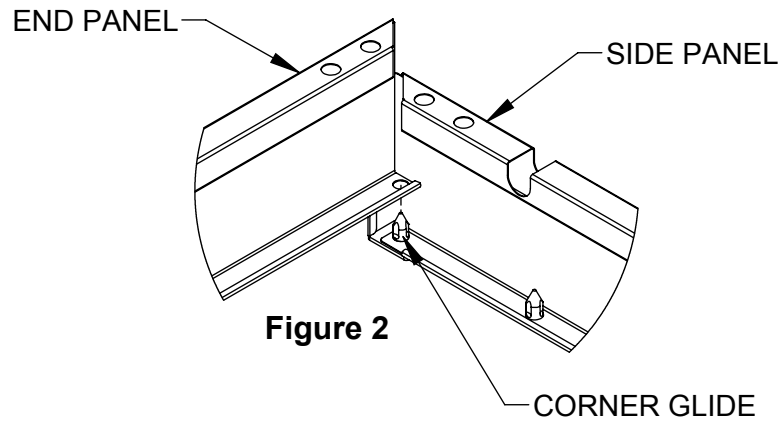


Figure 2

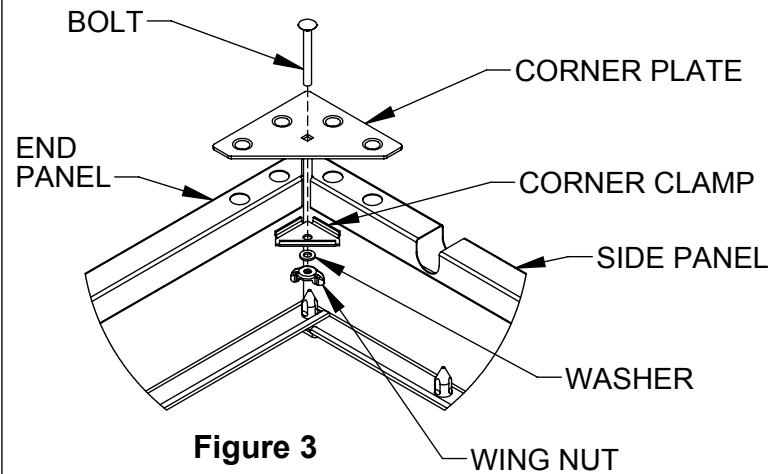


Figure 3

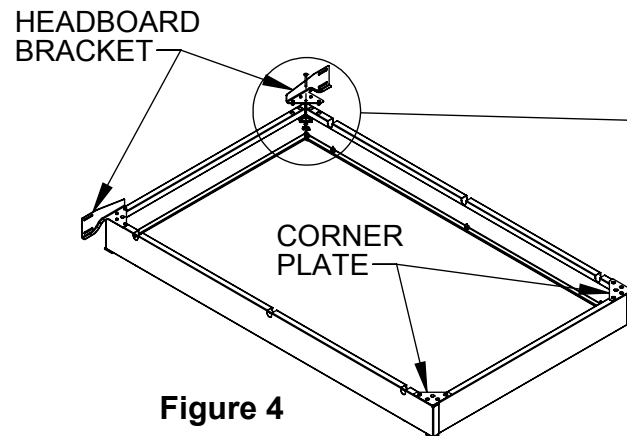


Figure 4

**Step 1:** Remove the clear plastic protective film from the finished side of the bed base panels by grasping the film firmly at one end and peeling off slowly.

**Step 2:** Place SIDE PANEL on edge with the (5) holes flange up. Align clear plastic CORNER GLIDE lengthwise on the panel and insert one in each end hole. Insert brown plastic GLIDE in the three remaining holes as shown in Figure 1. **Note:** Do not use excessive force as this may damage the panel. Repeat with other side panel.

**Step 3:** Turn SIDE PANELS so that flange with (3) slots is facing up and panels are facing each other with finished side out. Align the end hole in the bottom flange of the END PANEL with the post on the CORNER GLIDE as shown in Figure 2 and loosely assemble. Repeat on all four corners.

**Step 4:** Align the (4) bosses in the CORNER PLATE with the corner holes in the SIDE PANEL and END PANEL and press firmly into place. Hook the CORNER CLAMP under the inside lip of the panels, secure with bolt, washer and wing nut as shown in Figure 3. Repeat on all four corners.

**Note:** Hand tighten, do not use tools.

Optional HEADBOARD BRACKETS are attached using the same method as Step 4 above. HEADBOARD BRACKETS replace the CORNER PLATES at the head end. See Figure 4.

TO THE EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW, ANY OTHER WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE HEREBY DISCLAIMED; PROVIDED, THAT TO THE EXTENT APPLICABLE LAW DOES NOT ALLOW SUCH DISCLAIMER OF ANY PARTICULAR IMPLIED WARRANTY, SUCH WARRANTY SHALL BE LIMITED IN DURATION AND OTHERWISE TO THE EXPRESS WARRANTY SET FORTH HEREIN AND IS SUBJECT TO THE SAME LIMITATIONS SET FORTH HEREIN. IN NO EVENT SHALL LPCPG BE LIABLE FOR (A) SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, OR (B) DAMAGES IN EXCESS OF THE PURCHASE PRICE OF THE PRODUCT, WHETHER ARISING IN CONTRACT OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE). No modification of this warranty shall be effective unless it is in writing and signed by an authorized officer of LPCPG. This warranty is exclusive and in lieu of all other warranties, oral or written, and supersedes all previous warranties, if any.

Some states and provinces do not allow limitations on how long an implied warranty lasts, so the above limitations may not apply to every Purchaser. Some states and provinces do not allow the exclusion or limitation of special, incidental or consequential damages, so the above limitation or exclusion may not apply to every Purchaser. This warranty gives the Purchaser specific legal rights and the Purchaser may have other legal rights which vary by state or by province. This warranty does not apply to sales outside of the United States and Canada.


For Residents of Canada: This warranty is subject to the applicable provisions of Canadian consumer protection laws that cannot be derogated from by private agreement. You confirm your request that this warranty and all documents related directly or indirectly thereto be drafted in the English language. Vous reconnaissez avoir requis que la présente convention ainsi que tous les documents qui s'y rattachent directement ou indirectement soient rédigés en langue anglaise.

For warranty inquiries and claim submission, please visit [LPCPG.com](http://LPCPG.com) and click on "Contact Us" or call 1-800-825-5233.

Leggett & Platt® Consumer Products Group ("LPCPG") warrants to the original retail purchaser ("Purchaser") that the LPCPG bed frame, center support system, bed rails, rollaway cot, top spring and/or pop up unit ("Product"), will at the time of purchase be free from defects in material and workmanship caused by LPCPG, subject to the terms and conditions set forth herein. This warranty shall apply for a period of one (1) year from date of purchase of the Product by the Purchaser from an authorized retailer.

This warranty extends only to the Purchaser and may not be assigned or transferred. The Purchaser must be an individual who purchases the Product directly from an authorized retailer for the Purchaser's own single family residential use. If a buyer is not the Purchaser of the Product, he/she takes the Product "as is" and "with all faults." Proof of purchase will be required to demonstrate that buyer is the Purchaser and eligible to make a valid claim under this warranty.

In the event of a breach of this warranty, upon timely notice the warranty period, LPCPG's sole obligation shall be to, at LPCPG's option, either repair or replace the Product or allow credit in the amount of the purchase price for the Product. Repair, replacement, or a credit allowance shall be the sole and exclusive remedy under this warranty. To take advantage of this warranty, return the defective Product to the store where purchased. If the seller has moved or gone out of business, contact LPCPG directly for claim submission at either the website or the telephone number provided in the last paragraph of this warranty. Any transportation, shipping and handling costs, and the risk of loss during transit, shall be borne by the Purchaser. Repairs to or exchange of a Product under the terms of this warranty will apply to the original warranty period and will not serve to extend such warranty period. LPCPG will not be responsible for repair, replacement, or credit where damage to the Product has been caused by (i) abuse, negligence, improper installation, or misuse of the Product; (ii) acts or omissions of any person or entity other than LPCPG; (iii) institutional or commercial use; or (iv) acts of God or other natural forces.

|   |                             |
|---|-----------------------------|
|  |                             |
| DATE<br>7-28-14   | DWG. NO.<br><b>99300826</b> |
| DO NOT SCALE DRAWING SHEET 1 OF 4   |                             |

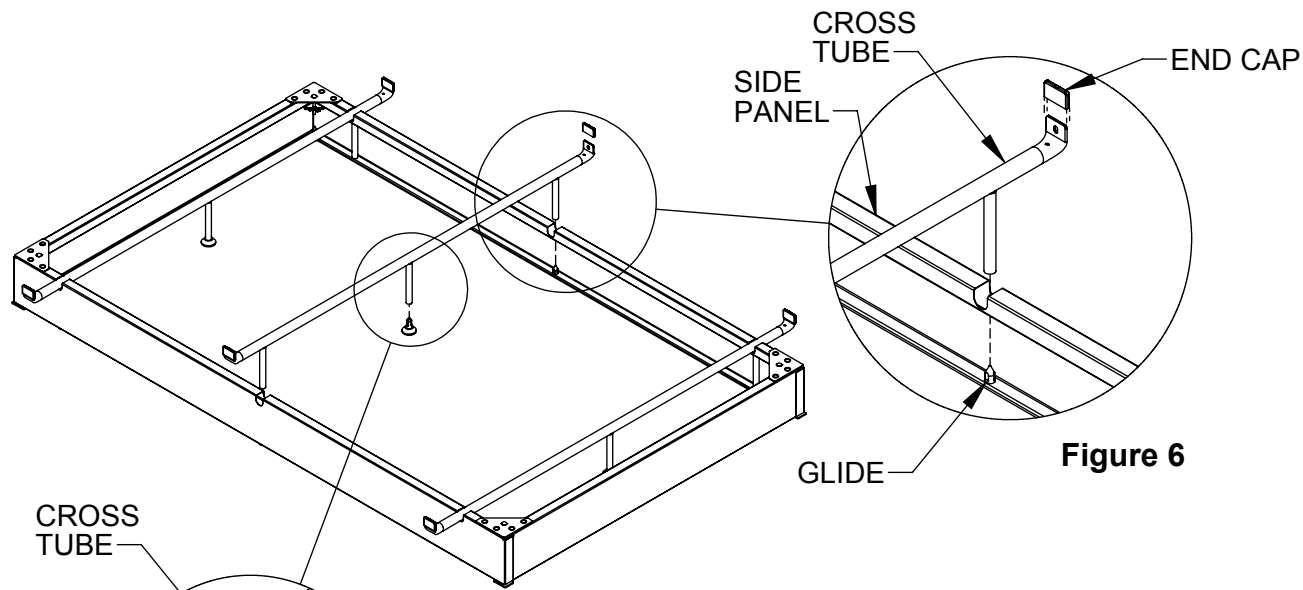


Figure 6

**Step 5:** For Twin size beds skip step 5 and go to step 6. Full, Queen and King size beds: Press the round white CENTER GLIDE into the bottom of the center legs of the CROSS TUBES as shown in Figure 5.

**Step 6:** Fit the CROSS TUBES into the slots in the SIDE PANELS as shown in Figure 6. Line up the outer legs on the CROSS TUBES with the posts on the brown GLIDES and press firmly in place. Slide END CAPS onto ends of CROSS TUBES and press down until END CAP snaps into place.

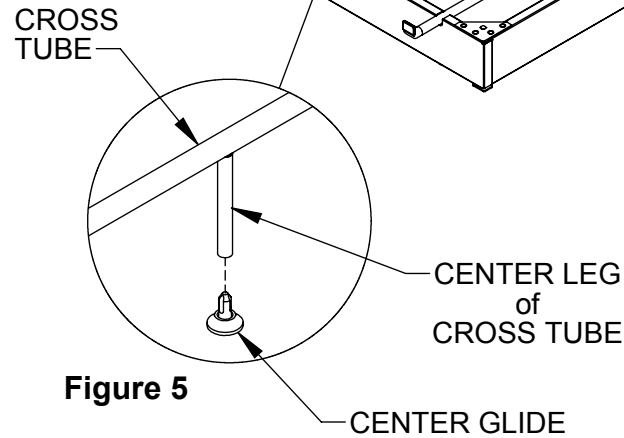
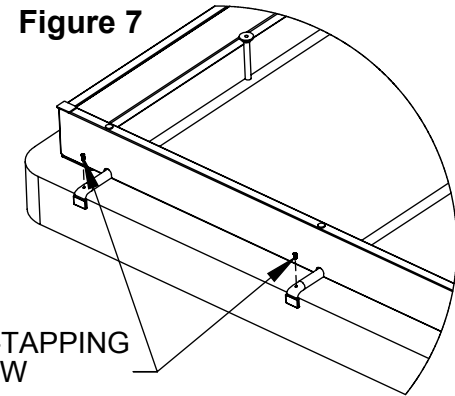


Figure 5

**INSTRUCTIONS FOR ATTACHING BOX SPRING TO BED BASE FOR BEDS WITHOUT HEADBOARD**

- Step 1:** Turn box spring upside down.
- Step 2:** Place assembled Bed Base upside down on box spring.
- Step 3:** Center the Bed Base on the box spring.
- Step 4:** Secure the CROSS TUBES to the box spring with the SELF-TAPPING SCREWS as shown in Figure 7.



SELF-TAPPING SCREW

ONLY QUALITY MATERIALS ARE SELECTED FOR THIS PRODUCT. SOME SLIGHT IRREGULARITIES MAY APPEAR ON THE SURFACE OF THE PANELS; HOWEVER, THEY DO NOT HAVE ANY EFFECT ON THE BEAUTY OF THE PRODUCT AND ARE NOT VISIBLE WHEN THE BED BASE IS ASSEMBLED AND IN PLACE.


IT IS RECOMMENDED THAT THE PANELS OF YOUR BED BASE BE WIPED LIGHTLY WITH A SOFT CLOTH AND FURNITURE POLISH BEFORE SETTING THE BOXSPRING AND MATTRESS IN PLACE.

**CAUTION:** DO NOT USE CHEMICALS, DETERGENTS, SOAP, ABRASIVES OR A COARSE CLOTH AS THEY WILL TEND TO MAR THE FINISH.

TO INSURE LASTING BEAUTY OF THE LUSTROUS FINISH ON YOUR PEDESTAL BED BASE IT IS SUGGESTED THAT YOU POLISH IT LIGHTLY USING ONLY A SOFT CLOTH AND FURNITURE POLISH.

TO THE EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW, ANY OTHER WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE HEREBY DISCLAIMED; PROVIDED, THAT TO THE EXTENT APPLICABLE LAW DOES NOT ALLOW SUCH DISCLAIMER OF ANY PARTICULAR IMPLIED WARRANTY, SUCH WARRANTY SHALL BE LIMITED IN DURATION AND OTHERWISE TO THE EXPRESS WARRANTY SET FORTH HEREIN AND IS SUBJECT TO THE SAME LIMITATIONS SET FORTH HEREIN. IN NO EVENT SHALL LPCPG BE LIABLE FOR (A) SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, OR (B) DAMAGES IN EXCESS OF THE PURCHASE PRICE OF THE PRODUCT, WHETHER ARISING IN CONTRACT OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE). No modification of this warranty shall be effective unless it is in writing and signed by an authorized officer of LPCPG. This warranty is exclusive and in lieu of all other warranties, oral or written, and supersedes all previous warranties, if any. Some states and provinces do not allow limitations on how long an implied warranty lasts, so the above limitations may not apply to every Purchaser. Some states and provinces do not allow the exclusion or limitation of special, incidental or consequential damages, so the above limitation or exclusion may not apply to every Purchaser. This warranty gives the Purchaser specific legal rights and the Purchaser may have other legal rights which vary by state or by province. This warranty does not apply to sales outside of the United States and Canada. For Residents of Canada: This warranty is subject to the applicable provisions of Canadian consumer protection laws that cannot be derogated from by private agreement. You confirm your request that this warranty and all documents related directly or indirectly thereto be drafted in the English language. Vous reconnaissez avoir requis que la présente convention ainsî que tous les documents qui s'y rattachent directement ou indirectement soient rédigés en langue anglaise. For warranty inquiries and claim submission, please visit LPCPG.com and click on "Contact Us" or call 1-800-825-5233.

Leggett & Platt® Consumer Products Group ("LPCPG") warrants to the original retail purchaser ("Purchaser") that the LPCPG bed frame, center support system, bed rails, rollaway cot, top spring and/or pop up unit ("Product"), will at the time of purchase be free from defects in material and workmanship caused by LPCPG, subject to the terms and conditions set forth herein. This warranty shall apply for a period of one (1) year from date of purchase of the Product by the Purchaser from an authorized retailer. This warranty extends only to the Purchaser and may not be assigned or transferred. The Purchaser must be an individual who purchases the Product directly from an authorized retailer for the Purchaser's own single family residential use. If a buyer is not the Purchaser of the Product, he/she takes the Product "as is" and "with all faults." Proof of purchase will be required to demonstrate that buyer is the Purchaser and eligible to make a valid claim under this warranty. In the event of a breach of this warranty, upon timely notice during the warranty period, LPCPG's sole obligation shall be to, at LPCPG's option, either repair or replace the Product or allow credit in the amount of the purchase price for the Product. Repair, replacement, or a credit allowance shall be the sole and exclusive remedy under this warranty. To take advantage of this warranty, return the defective Product to the store where purchased. If the seller has moved or gone out of business, contact LPCPG directly for claim submission at either the website or the telephone number provided in the last paragraph of this warranty. Any transportation, shipping and handling costs, and the risk of loss during transit, shall be borne by the Purchaser. Repairs to or exchange of a Product under the terms of this warranty will apply to the original warranty period and will not serve to extend such warranty period. LPCPG will not be responsible for repair, replacement, or credit where damage to the Product has been caused by (i) abuse, negligence, improper installation, or misuse of the Product; (ii) acts or omissions of any person or entity other than LPCPG; (iii) institutional or commercial use; or (iv) acts of God or other natural forces.

|   |                             |
|---|-----------------------------|
|  |                             |
| DATE<br>7-28-14   | DWG. NO.<br><b>99300826</b> |
| DO NOT SCALE DRAWING   SHEET 2 OF 4   |                             |

# SOCLE PIÉDESTAL EN ACIER

## INSTRUCTIONS D'ASSEMBLAGE

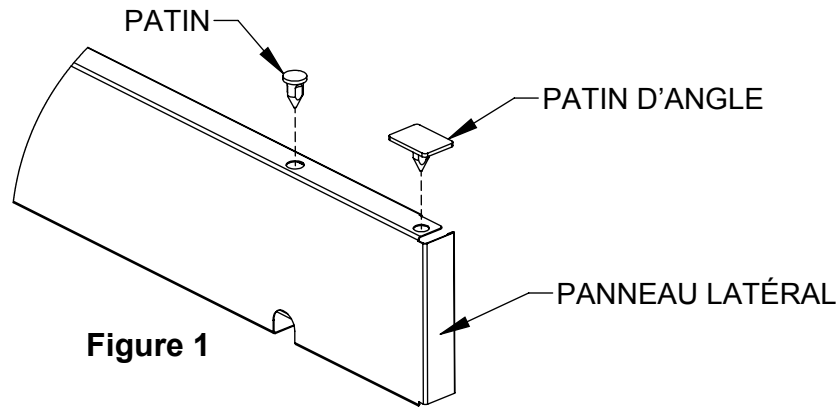


Figure 1

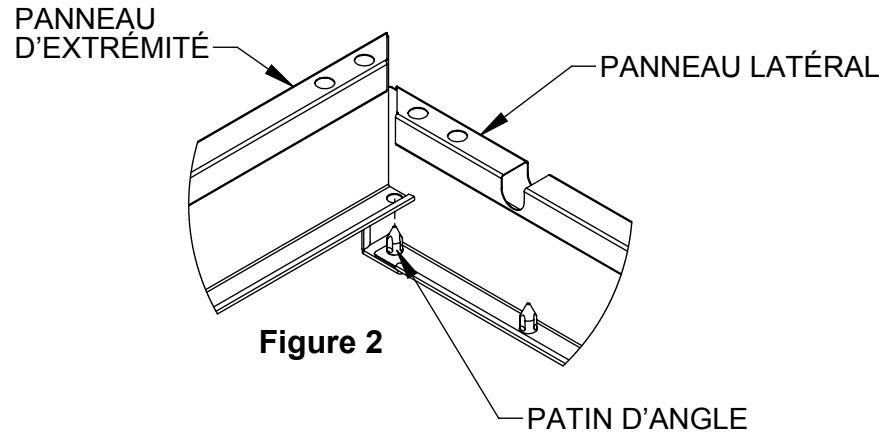


Figure 2

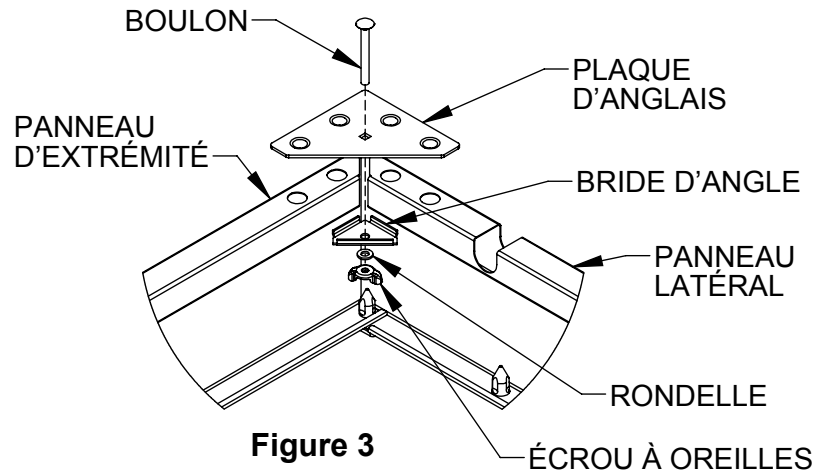


Figure 3

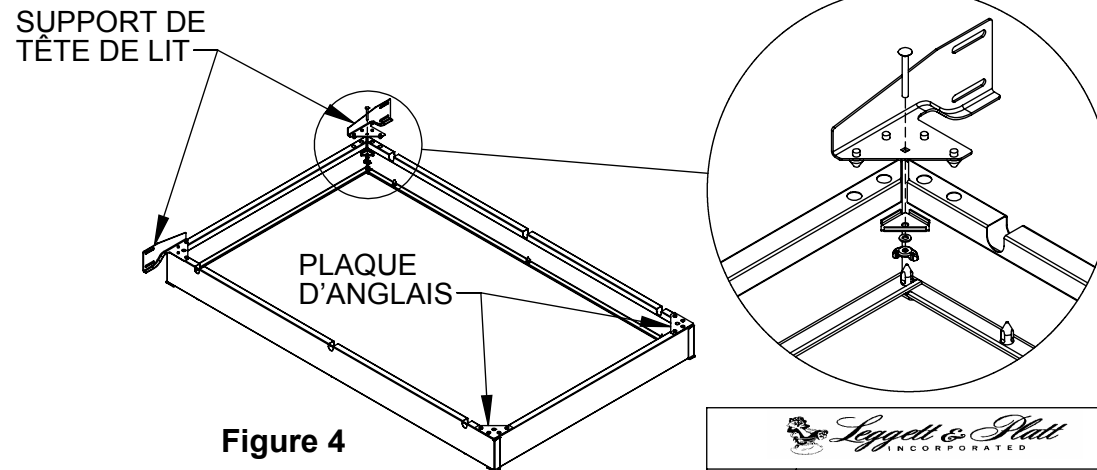


Figure 4

**Étape 1 :** Retirer le film de protection en plastique du côté fini des panneaux du socle de lit en le saisissant fermement à une extrémité et en le décollant lentement.


**Étape 2 :** Placer le PANNEAU LATÉRAL sur le bord avec la collerette à 5 trous en haut. Aligner le PATIN D'ANGLE en longueur sur le panneau et en insérer un dans chaque trou d'extrémité. Insérer le PATIN en plastique marron dans les trois trous restants, tel qu'illustré à la Figure 1. **Remarque :** Ne pas trop forcer au risque d'endommager le panneau. Répéter la procédure avec l'autre panneau latéral.

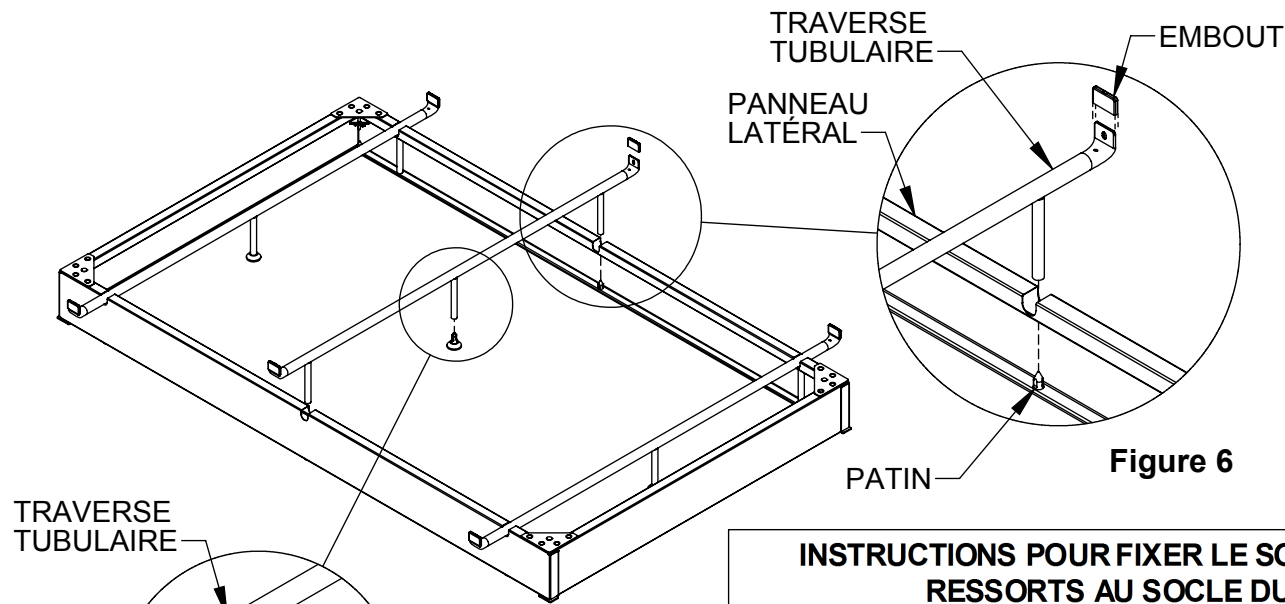
**Étape 3 :** Tourner les PANNEAUX LATÉRAUX de sorte que la collerette à 3 trous soit orientée vers le haut et les panneaux soient face à face, le côté fini à l'extérieur. Aligner le trou de l'extrémité de la collerette inférieure du PANNEAU D'EXTREMITÉ avec l'entretoise située sur le PATIN D'ANGLE, tel qu'illustré à la Figure 2 et assembler sans serrer. Répéter la procédure sur les quatre angles.

**Étape 4 :** Aligner les (4) protubérances de la PLAQUE D'ANGLE avec les trous d'angle du PANNEAU LATÉRAL et du PANNEAU D'EXTREMITÉ et appuyer fermement dessus pour les mettre en place. Accrocher la BRIDE D'ANGLE sous la lèvre inférieure des panneaux, fixer avec le boulon, la rondelle et l'écrou à oreilles, tel qu'illustré à la Figure 3. Répéter la procédure pour les quatre angles. **Remarque :** Serrer à la main, ne pas utiliser d'outil. Les SUPPORTS DE TÊTE DE LIT optionnels sont fixés selon la méthode décrite à l'étape 4 ci-dessus. Les SUPPORTS DE TÊTE DE LIT remplacent les PLAQUES D'ANGLE à l'extrémité de la tête de lit. Voir Figure 4.

Le Groupe d'articles pour consommateur de Leggett & Platt® (« LPCPG ») garantit à l'acheteur au détail original (« Acheteur ») que le cadre de lit de LPCPG, système de support de centre, les longerons de lit, le lit d'appoint, ressort supérieur et unité à soulèvement (« Produit ») seront, au moment de l'achat, exempts de tous défauts de matériel et de fabrication causés par LPCPG, sous réserve des conditions fixées aux présentes. La présente garantie doit être valable pendant un (1) an à compter de la date d'achat du Produit par l'Acheteur chez un détaillant autorisé. La présente garantie est valable uniquement pour l'Acheteur et ne peut être cédée ou transférée. L'Acheteur doit être une personne qui achète le Produit directement chez un détaillant autorisé pour l'utilisation domestique de sa seule famille. Si un acheteur n'est pas l'Acheteur du Produit, il ou elle doit prendre le Produit « tel quel » et « avec tous les défauts ». Une preuve d'achat sera exigée afin de prouver que l'acheteur est le véritable Acheteur et qu'il a le droit de faire une réclamation valide en vertu de la présente garantie. Advenant une violation de la présente garantie, dès réception d'un avis donné en temps opportun pendant la période de validité, l'unique obligation de LPCPG doit être, à la discrétion de LPCPG, soit de réparer le Produit, le remplacer, soit encore d'accorder un crédit selon le montant du prix d'achat du Produit. La réparation, le remplacement ou l'octroi du crédit doivent être le recours exclusif selon la présente garantie. Pour profiter de cette garantie, retournez le Produit défectueux au magasin dans lequel il a été acheté. Si le vendeur a démissionné ou s'est retiré des affaires, contactez LPCPG directement pour faire une réclamation soit sur le site Web ou en appelant au numéro de téléphone inscrit au dernier paragraphe de la présente garantie. Les frais de transport, d'expédition et de manutention, et le risque de perte pendant le transit doivent être assumés par l'Acheteur. Les réparations ou l'échange d'un Produit selon les conditions de la présente garantie s'effectueront pendant la période de garantie initiale et n'entraîneront aucune prorogation de la période de garantie. LPCPG n'assume pas la responsabilité des réparations, des remplacements ou des crédits au cas où l'avance subie par le Produit survient suite à (i) abus, négligence, mauvaise installation ou mauvaise utilisation du Produit; (ii) aux actes ou aux omissions d'une personne ou de toute entité autre que LPCPG; (iii) un usage institutionnel ou commercial; ou (iv) des catastrophes naturelles ou d'autres forces naturelles.

DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI, TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLIQUES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE TACITE DES COMPÉTENCES OU DE L'APTITUDE DU COMMERÇANT À DES FINS PARTICULIÈRES, SONT DECLINÉES. POUR AUTANT QUE LA LOI N'AUTORISE LA DÉNEGATION DE RESPONSABILITÉ D'UNE GARANTIE IMPLIQUÉE PARTICULIÈRE, LADITE GARANTIE NE DOIT PAS ÊTRE LIMITÉE EN TERMES DE DURÉE ET À DÉFAUT À LA GARANTIE EXPRESSE SPÉCIFIÉE DANS LES PRÉSENTES. ELLE DOIT ÊTRE SOUMISE AUX MÊMES CONDITIONS FIXÉES DANS LES PRÉSENTES. EN AUCUN CAS LPCPG NE DOIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE (A) DES DOMMAGES SPÉCIAUX, ACCIDENTELS OU CONSECUTIFS, OU (B) DES DOMMAGES DE PASSANT LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT, QUE CES DERNIERS SOIENT INHÉRENTS AU CONTRAT OU À UN QUASI-DÉLIT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE). Aucune modification de la présente garantie ne doit être jugée valide, à moins que ladite modification ne soit faite par écrit et signée par un agent mandaté par LPCPG. La présente garantie est exclusive et s'applique en remplacement de toutes les autres garanties orales ou écrites. Elle remplace toutes les garanties précédentes, le cas échéant. Certains États et provinces n'autorisent aucune restriction par rapport à la durée d'une garantie implicite. Par conséquent, les restrictions susmentionnées peuvent ne pas s'appliquer à chaque Acheteur. Certains États et provinces n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, accidentels ou consécutifs. Par conséquent, la restriction ou l'exclusion susmentionnée peuvent ne pas s'appliquer à chaque Acheteur. La présente garantie confère à l'Acheteur des droits légaux spéciaux et l'Acheteur peut avoir d'autres droits légaux qui divergent selon l'État ou la province. La présente garantie ne s'applique pas aux ventes effectuées à l'extérieur des États-Unis et du Canada. En ce qui concerne les résidents du Canada, la présente garantie fait l'objet de dispositions applicables découlant des lois sur la protection des consommateurs dont les parties ne peuvent pas déroger de gré à gré. Vous reconnaissez avoir reçu que la présente convention ainsi que tous les documents qui s'y rattachent directement ou indirectement soient rédigés en langue anglaise. Pour tous renseignements sur la garantie et toutes réclamations, veuillez consulter notre site LPCPG.com et cliquer sur « Contactez-nous » ou appeler au 1-800-825-5233.

  
 DATE 7-28-14 DWG. NO. 99300826  
 DO NOT SCALE DRAWING SHEET 3 OF 4



**Étape 5 :** Pour les lits jumeaux, sauter l'étape 5 et passer à l'étape 6. Pour les lits à deux places et les très grands lits : Appuyer sur le PATIN CENTRAL blanc rond pour l'insérer dans la base des pieds centraux, sur les TRAVERSES TUBULAIRES, tel qu'illustré à la Figure 5.

**Étape 6 :** Faire passer les TRAVERSES TUBULAIRES dans les encoches, tel qu'illustré à la Figure 6. Aligner les pieds extérieurs sur les TRAVERSES TUBULAIRES tandis que les entretoises sont placées sur les PATINS marrons, et appuyer fermement pour les mettre en place. Faire glisser les EMBOUTS sur les extrémités des TRAVERSES TUBULAIRES et appuyer sur les EMBOUTS jusqu'à ce qu'ils s'encliquettent en place.

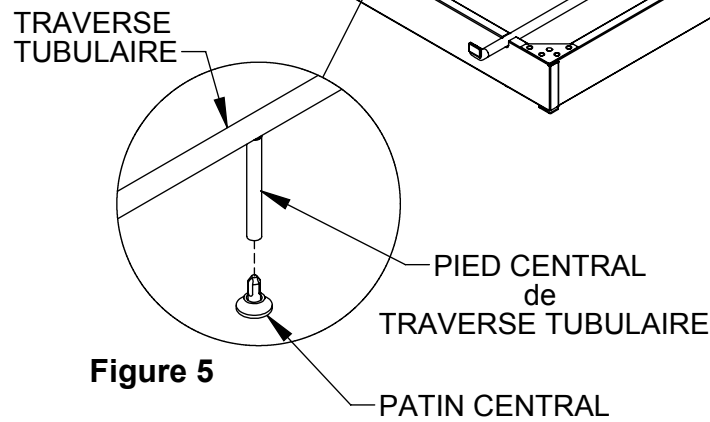


Figure 5

**INSTRUCTIONS POUR FIXER LE SOMMIER À RESSORTS AU SOCLE DU LIT  
LITS SANS TÊTE DE LIT**

- Étape 1 :** Retourner le sommier à ressorts.
- Étape 2 :** Placer le socle de lit assemblé retourné sur le sommier à ressorts.
- Étape 3 :** Centrer le socle de lit sur le sommier à ressorts.
- Étape 4 :** Fixer les TRAVERSES TUBULAIRES au sommier à ressorts à l'aide des VIS AUTOTARAUDEUSES, tel qu'illustré à la Figure 7.

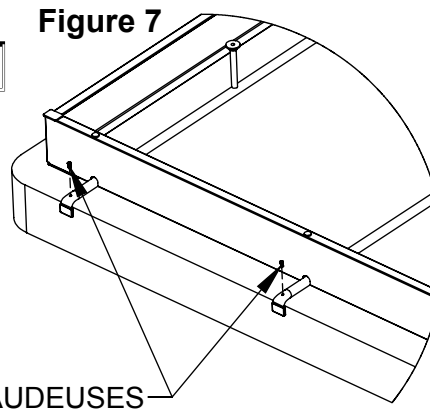


Figure 7

SEULS DES MATÉRIAUX DE QUALITÉ SONT SÉLECTIONNÉS POUR CE PRODUIT. DES IRRÉGULARITÉS PEUVENT APPARAÎTRE SUR LA SURFACE DES PANNEAUX; TOUTEFOIS, ELLES N'ALTÈRENT PAS LA BEAUTÉ DU PRODUIT ET NE SONT PAS VISIBLES LORSQUE LE SOCLE DE LIT EST ASSEMBLÉ ET EN PLACE.

IL EST RECOMMANDÉ D'ESSUYER LÉGÈREMENT LES PANNEAUX DU SOCLE DU LIT AVEC UN CHIFFON ET DE LA CIRE POUR MEUBLES AVANT DE METTRE LE SOMMIER À RESSORTS ET LE MATELAS EN PLACE.

**MISE EN GARDE :** NE PAS UTILISER DE PRODUITS CHIMIQUES, DE DÉTERGENTS, DE SAVON, D'ABRASIFS OU DE CHIFFON RUGUEUX AU RISQUE D'ABÎMER LE FINI.

POUR PRÉSERVER LA BEAUTÉ DU LUSTRE DU FINI DU SOCLE DE LIT PIÉDESTAL, IL EST RECOMMANDÉ D'UTILISER UNIQUEMENT UN CHIFFON DOUX ET DE LA CIRE POUR MEUBLES.

|                                     |                             |
|-------------------------------------|-----------------------------|
|                                     |                             |
| DATE<br>7-28-14                     | DWG. NO.<br><b>99300826</b> |
| DO NOT SCALE DRAWING   SHEET 4 OF 4 |                             |

Le Groupe d'articles pour consommateur de Leggett & Platt® (« LPCPG ») garantit à l'acheteur au détail original (« Acheteur ») que le cadre de lit de LPCPG, système de support de centre, les longerons de lit, le lit d'appoint, ressort supérieur et unité à soulèvement (« Produit ») seront, au moment de l'achat, exempts de tous défauts de matériel et de fabrication causés par LPCPG, sous réserve des conditions fixées aux présentes. La présente garantie doit être valable pendant un (1) an à compter de la date d'achat du Produit par l'Acheteur chez un détaillant autorisé.

La présente garantie est valable uniquement pour l'Acheteur et ne peut être cédée ou transférée. L'Acheteur doit être une personne qui achète le Produit directement chez un détaillant autorisé pour l'utilisation domestique de sa seule famille. Si un acheteur n'est pas l'Acheteur du Produit, il ou elle doit prendre le Produit « tel quel » et « avec tous les défauts ». Une preuve d'achat sera exigée afin de prouver que l'acheteur est le véritable Acheteur et qu'il a le droit de faire une réclamation valide en vertu de la présente garantie.

Advenant une violation de la présente garantie, dès réception d'un avis donné en temps opportun pendant la période de validité, l'unique obligation de LPCPG doit être, à la discrétion de LPCPG, soit de réparer le Produit, le remplacer, soit encore d'accorder un crédit selon le montant du prix d'achat du Produit. La réparation, le remplacement ou l'octroi du crédit doivent être le recours exclusif selon la présente garantie. Pour profiter de cette garantie, retournez le Produit défectueux au magasin dans lequel il a été acheté. Si le vendeur a démantelé ou s'est retiré des affaires, contactez LPCPG directement pour faire une réclamation soit sur le site Web ou en appelant au numéro de téléphone inscrit au dernier paragraphe de la présente garantie. Les frais de transport, d'expédition et de manutention, et le risque de perte pendant le transit doivent être assumés par l'Acheteur. Les réparations ou l'échange d'un Produit selon les conditions de la présente garantie s'effectueront pendant la période de garantie initiale et n'entraîneront aucune prorogation de la période de garantie.

LPCPG n'assume pas la responsabilité des réparations, des remplacements ou des crédits au cas où l'avarie subie par le Produit survient suite à (i) abus, négligence, mauvaise installation ou mauvaise utilisation du Produit; (ii) aux actes ou aux omissions d'une personne ou de toute entité autre que LPCPG; (iii) un usage institutionnel ou commercial; ou (iv) des catastrophes naturelles ou d'autres forces naturelles.

DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI, TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLIQUES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE TACITE DES COMPÉTENCES OU DE L'APTITUDE DU COMMERÇANT À DES FINS PARTICULIÈRES, SONT DECLINÉES, POUR AUTANT QUE LA LOI N'AUTORISE LA DENÉGATION DE RESPONSABILITÉ D'UNE GARANTIE IMPLIQUÉE PARTICULIÈRE, LADITE GARANTIE NE DOIT PAS ÊTRE LIMITÉE EN TERMES DE DURÉE ET À DÉFAUT À LA GARANTIE EXPRESSE SPÉCIFIÉE DANS LES PRÉSENTES, ELLE DOIT ÊTRE SOUMISE AUX MÊMES CONDITIONS FIXÉES DANS LES PRÉSENTES. EN AUCUN CAS LPCPG NE DOIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE (A) DES DOMMAGES SPÉCIAUX, ACCIDENTELS OU CONSECUTIFS, OU (B) DES DOMMAGES DE PASSANT LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT, QUE CES DERNIERS SOIENT INHÉRENTS AU CONTRAT OU À UN QUASI-DÉLIT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE). Aucune modification de la présente garantie ne doit être jugée valide, à moins que ladite modification ne soit faite par écrit et signée par un agent mandaté par LPCPG. La présente garantie est exclusive et s'applique en remplacement de toutes les autres garanties orales ou écrites. Elle remplace toutes les garanties précédentes, le cas échéant. Certains États et provinces n'autorisent aucune restriction par rapport à la durée d'une garantie implicite. Par conséquent, les restrictions susmentionnées peuvent ne pas s'appliquer à chaque Acheteur. Certains États et provinces n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, accidentels ou consécutifs. Par conséquent, la restriction ou l'exclusion susmentionnée peuvent ne pas s'appliquer à chaque Acheteur. La présente garantie confère à l'Acheteur des droits légaux spéciaux et l'Acheteur peut avoir d'autres droits légaux qui divergent selon l'État ou la province. La présente garantie ne s'applique pas aux ventes effectuées à l'extérieur des États-Unis et du Canada. En ce qui concerne les résidents du Canada, la présente garantie fait l'objet de dispositions applicables découlant des lois sur la protection des consommateurs dont les parties ne peuvent pas déroger de gré à gré. Vous reconnaissez avoir reçu que la présente convention ainsi que tous les documents qui s'y rattachent directement ou indirectement soient rédigés en langue anglaise. Pour tous renseignements sur la garantie et toutes réclamations, veuillez consulter notre site LPCPG.com et cliquer sur « Contactez-nous » ou appeler au 1-800-825-5233.